



**ENSEMBLE
& SOLIDAIRES**
UNRPA

ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA

Communiqué de presse du bureau national - pour diffusion immédiate

UNE DISCRIMINATION DE PLUS CONTRE LES RETRAITES : LA DEDUCTION DE 10 %

Contrairement à ce qui est affirmé par le gouvernement, les 10 % de déduction dont bénéficient les retraités, ne sont pas liés à la notion de frais professionnels.

Il est utile de rappeler que le système fiscal français est déclaratif, que les salariés et les retraités sont déclarés par des tiers et ne peuvent pas frauder. Ce qui n'est pas le cas des autres catégories de contribuables, dont les déclarations ne sont pas vérifiables. La fraude fiscale représente depuis de très nombreuses années 12 % du budget de l'État.

C'est dans ce cadre que les 10 % de déduction ont été accordés aux retraités, avec un montant plafonné, à 4321 € en 2024 et 2025.

Cette décision a été prise par souci d'équité, les retraités continuant à être déclarés par des tiers, sans participation possible à la fraude fiscale.

Précédemment, et jusqu'en 1980, les salariés bénéficiaient d'une déduction de 20 % pour frais professionnels qui ont depuis été intégrés au barème de l'impôt, et n'apparaissent plus dans les déclarations.

Cette remise en cause pénaliserait lourdement les retraités qui sont déjà très nombreux à subir des hausses d'impôt suite à la suppression de la ½ part fiscale et l'imposition de la majoration pour enfant.

De plus, il ne faut pas oublier que le retraité est un salarié, qui s'il n'exerce plus un emploi contraint, peut avoir de multiples activités très utiles à toute la société.

ENSEMBLE & SOLIDAIRES – UNRPA dénonce l'utilisation de l'argument fallacieux concernant les frais professionnels et condamne toute remise en cause de cette disposition qui ne répond pas à la notion de niche fiscale.

Saint-Ouen, le 20 janvier 2025

Pour le Bureau National,

Roger PERRET, président national, 06 07 86 17 69

Annie PETIT, Secrétaire nationale, 06 84 93 76 78

Francisco GARCIA, membre du BN, 06 88 67 08 83

ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA
Depuis 1945 toujours AU SERVICE DES RETRAITES.

Depuis plus de 80 ans, ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA, défend les intérêts des retraités et personnes âgées et les grands principes de solidarité et, plus que jamais, en 2025 l'UNRPA se mobilisera.